

Motions votées au Conseil d'école Extraordinaire
du Jeudi 22, Janvier 2009
à l' École Marie de Sévigné:

Nous demandons la levée de la réforme Darcos dans son ensemble et la convocation d'un audit, qui réunirait les différents acteurs et chercheurs de l'éducation nationale et permettrait d'établir un projet valable de réforme qui tienne compte de chaque enfant, de son évolution propre, et non des économies budgétaires.

Nous sommes unanimes pour annuler ces évaluations et mettre en place un Comité de l'évaluation afin d'élaborer des outils valables pour les équipes pédagogiques au service de l'apprentissage des élèves.

Nous réclamons l'application de nos droits concernant les libertés informatiques en soutenant la position du C.N.I.L. Et sommes forcés de constater que l'usage de fond public à cet effet n'est pas justifié.